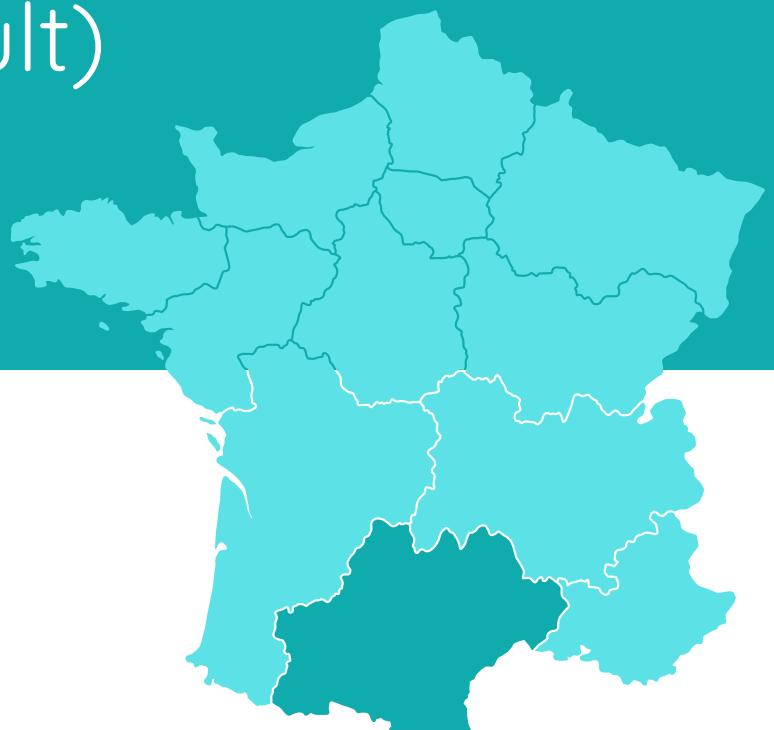


PORTRAIT

de quartiers

Agde (Hérault)



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'OCCITANIE

CHIFFRES CLÉS [1]

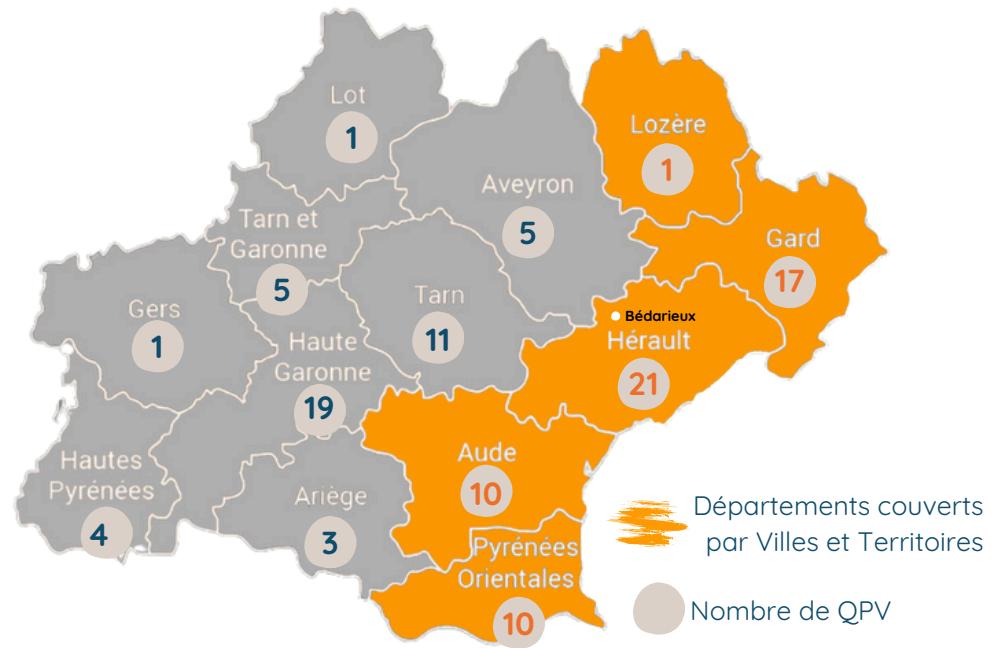
393 100 habitants

108 quartiers prioritaires

7% de la population

65 modification de périmètres
Dont Bédarieux

8 communes entrantes [2]



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.3%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 33.2%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 17.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 36.7%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 18.2%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17%
- Part des logements vacants : 14.9%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 29.9%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 57.8%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.2%



EMPLOI

- Taux de chômage : 31.8%
- Taux d'emploi : 40.9%
- Taux d'emploi des femmes : 35.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.5%

Sources

[1] Insee : [Données 2020](#) / [2] : En savoir + : [Site de la DREETS](#)

LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'HÉRAULT

CHIFFRES CLÉS [3]

21 quartiers prioritaires

111 061 habitants

6.8% de la population départementale

Insère carte
départementale



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 32.1%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 30.6%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 59.1%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 19%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 15.8%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 39%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 20.4%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17.4%
- Part des logements vacants : 15.6%



EMPLOI

- Taux de chômage : 35.3%
- Taux d'emploi : 40.8%
- Taux d'emploi des femmes : 34.6%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 20.6%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.1%

Source

[3] Insee : [Données 2020](#)

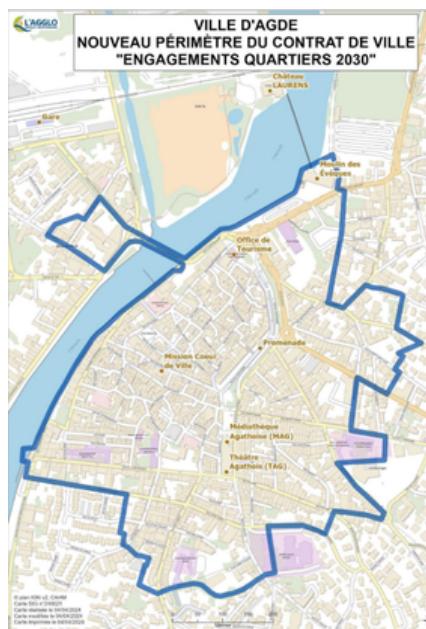
LE QUARTIER CENTRE-VILLE D'AGDE

Un QPV de type
“Centre-ville à population âgée”



UN QPV DE TYPE “CENTRE-VILLE À POPULATION ÂGÉE”[4]

Le centre-ville d'Agde est classé « quartier prioritaire de la Politique de la Ville » depuis les années 2000 et a déjà fait l'objet de 3 contrats de ville sur les périodes 2000-2006 / 2007-2015 / 2015-2023. Le périmètre du quartier prioritaire avait été réduit en 2015 et a de nouveau été modifié en 2023 (agrandissement).



Démographie

Part des moins de 25 ans : 28.4%
Part des 75 ans et + : 9.3%
Indice de jeunesse : 0.8
Part des femmes : 52%
Part des familles monoparentales : 34.8%

Education

16/25 ans non scolarisés sans emploi : 45.7%
Taux de scolarisation des 15/24 ans : %
Part des la population avec un BAC + 2 et + : 16.4%

Logement

Part des emménagements à moins de 2 ans : 21.1%
Part des emménagements à plus de 10 ans : 28.9%
Part des ménages propriétaire propriétaires : 31.1%
Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 14.5%
Part des logements vacants : 15.4%

Emploi

Taux d'emploi : 38.5%
Taux d'emploi des femmes : 37.2%
Taux d'emploi des 15/24 ans : 19.2%
Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.8%
Taux de chômage : 43.8%

Pauvreté

Taux de pauvreté au seuil de 60% : 41%

Sources

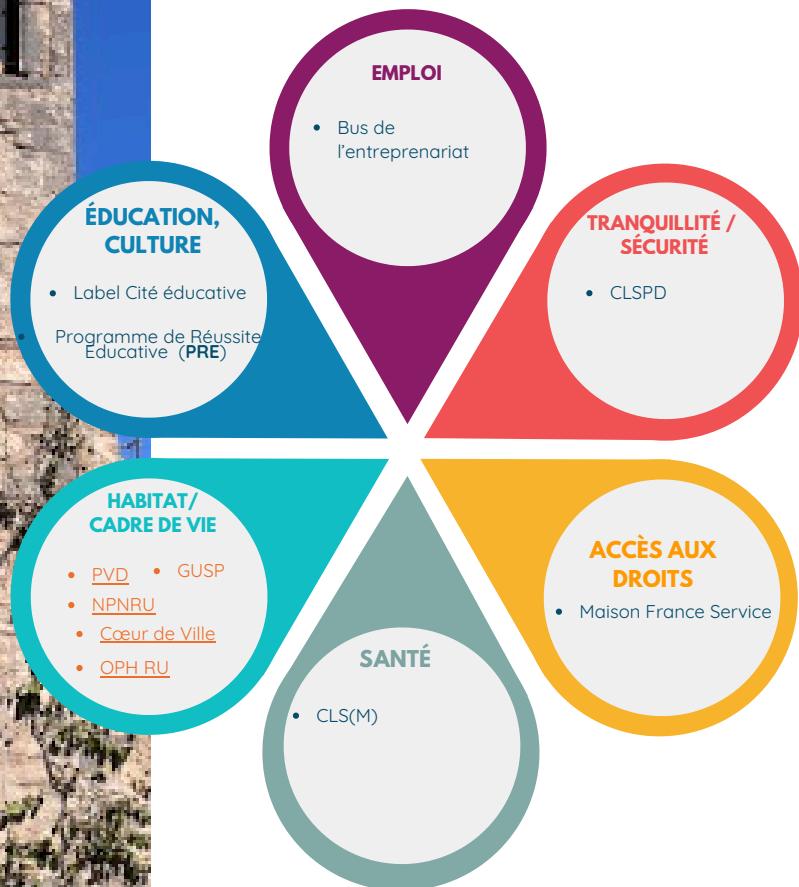
Insee : [Données 2020](#)
[Quartiers prioritaires de la politique de la ville](#)

[4] Selon la typologie proposée par l'Insee : [Quartiers prioritaires de la politique de la ville](#)

MESURES, EXPÉRIMENTATIONS, DISPOSITIFS LOCAUX PRÉSENTS EN AGDE



Pour en découvrir davantage
Cliquez sur les passages surlignés en orange



Accédez à [la carte interactive du SIG Ville](#)

LE CONTRAT DE VILLE

LES SIGNATAIRES

Collectivités

Conseil régional
Conseil départemental
Communauté d'agglomération
Hérault Méditerranée
Ville d'Agde

Etat

Prefecture de l'Hérault

Autres partenaires

CAF de l'Hérault
France travail
Bailleurs sociaux (2)

LES GRANDES PRIORITÉS DU CONTRAT DE VILLE

Le développement économique et le plein emploi



1/ Création d'une dynamique partenariale afin de dynamiser le développement de l'activité économique du territoire et de renforcer son attractivité au profit de l'emploi 2/ Développement de l'offre commerciale et des services en centre-ville 3/ Renforcement des dispositifs de formation, d'insertion et d'accès à l'emploi 4/ Création, aménagement et dynamisation des équipements publics culturels et patrimoniaux rayonnants favorisant l'attractivité touristique et commerciale du centre-ville.



Education / jeunesse

1/Promotion de l'accès pour tous, à la culture, aux sports, aux loisirs, à la vie associative 2/ Promotion de la réussite éducative des enfants et des jeunes de la maternelle aux études supérieures.



Accès aux droits et lien social

1/Soutien à la création d'une dynamique locale favorable à une meilleure prise en charge des transitions sur le territoire 2/ Accompagner l'évolution des modes de vie (gestion des déchets, tri, bio-déchets, consommation, alimentation, lutte contre la précarité énergétique...) 3/ Favoriser la mobilité des habitants du quartier prioritaire, les déplacements doux, la pratique du vélo 4/ Promotion des initiatives locales et de l'innovation afin de répondre aux attentes des habitants ; 5/ Promotion de l'accès aux soins de la population, dont celle du QPV, moins mobile que celle du reste du territoire 6/ Soutien à l'amélioration de l'habitat.



La tranquillité et la sécurité publique, la promotion des valeurs de citoyenneté

1/ Promotion du « Vivre ensemble », de la tranquillité publique, de la citoyenneté, de l'accès aux droits 2/ Lutte contre les incivilités du quotidien et la délinquance dans le QPV 3/ Promotion des actions en faveur de la valorisation et de la réussite des habitants.

Consulter
le [contrat engagements quartiers 2030](#)
d'Agde